

PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale
des territoires et de la mer

Amiens, le 11 avril 2012

Service de
l'Environnement, de la Mer
et du Littoral

Cellule Chasse, Forêt,
Territoires



Le chef de service

à

Monsieur le Préfet de la Somme
Direction des affaires juridiques
et de l'administration locale
Bureau de l'administration générale
et de l'utilité publique
51, rue de la République

Nos réf. : AL/MD

Vos réf. :

Affaire suivie par : Alain LETIERCE

Tél. 03.22.97.23.16 – Fax : 03.22.97.23.08

Courriel : alain.letierce@somme.gouv.fr

80020 AMIENS Cedex 9

**Objet : Enquête administrative, déclassement d'arbres
Article L 341-13 du code de l'environnement**

EN RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE RECEPTION

Jè vous prie de trouver ci-joint la fiche de consultation administrative du déclassement d'arbres sur les communes de Croixrault, Morvillers Saint Saturnin, Bermesnil, Millencourt-en-Ponthieu, Dompierre-sur-Authie, Lucheux et Louvencourt.

L'avis conclut au déclassement de ces arbres étayé par les photos prises par notre technicien forestier et les commentaires qui les accompagnent.

Cet avis est donné pour l'ensemble des services de la D.D.T.M. Unités territoriales comprises.

 Le Chef du Service de l'Environnement
de la Mer et du Littoral,
Emilie LEDEIN.



P.J. : Photos

**CONSULTATION ADMINISTRATIVE. DÉCLASSEMENT D'ARBRES. COMMUNES DE
BERMESNIL, CROIXRAULT, DOMPIERRE-SUR AUTHIE. LOUVENCOURT, LUCHEUX,
MILLENCOURT-EN-PONTHIEU ET MORVILLERS-SAINT-SATURNIN.**

Le présent formulaire est à compléter dans le cadre de la consultation des services, qui est menée conjointement à l'enquête administrative prescrite du 1er au 22 mars 2012 inclus (arrêté ci-joint), au titre de l'article L 341-13 du code de l'environnement, qui concerne sept arbres dont l'état pose la question du maintien de leur classement :

1- cèdre du parc du château de Bermesnil, classé par arrêté ministériel du 7 février 1934

- avis favorable - avis défavorable au maintien - abstention

2- hêtre dit "**la canne du bois**", lieudit « le bois du parc » situé sur le territoire de la commune de **Croixrault**, classé par arrêté ministériel du 24 janvier 1934

- avis favorable - avis défavorable - abstention

3- **chêne dans une clairière du bois de Dompierre-sur Authie**, classé par arrêté ministériel du 29 janvier 1934.

- avis favorable - avis défavorable - abstention

4- **hêtre situé dans le parc du château de Louvencourt**, classé par arrêté ministériel du 25 mars 1930

- avis favorable - avis défavorable - abstention

5- **arbre dit "l'arbre curieux" ou « la porte cochère »**, situé dans le bois **Watron** sur le territoire de la commune de **Lucheux**, classé par arrêté ministériel du 19 février 1934

- avis favorable - avis défavorable - abstention

6- **orme dit "l'arbre de belle vue"**, situé en bordure du chemin de Neuilly-l'Hôpital à Saint-Riquier, sur le territoire de la commune de **Millencourt-en-Ponthieu**, classé par arrêté ministériel du 19 février 1934

- avis favorable - avis défavorable - abstention

7- **orme situé sur la place publique du hameau de Digeon** (commune de **Morvillers-Saint-Saturnin**), classé par arrêté ministériel du 19 février 1934.

- avis favorable - avis défavorable - abstention

Motivation: commentaires éventuels, recommandations...:

Avis défavorable au maintien de ces sept arbres qui pour la plupart ne sont plus présents sur le terrain.

Notre technicien forestier s'est rendu sur chaque site, vous trouverez des photos jointes qui parlent d'elles même avec les commentaires correspondants.

Amiens, le 02 avril 2012

Le Chef su Service de l'Environnement de la Mer et du Littoral,



Emilie LEDEIN.

(nom et qualité du signataire)



SITE DE CROIXRAULT Hêtre dit « la canne du bois »
Le reste du tronc et la souche apparente voisine



SITE DE MORVILLERS SAINT SATURNIN Orme sur la
place du hameau de Digeon
L'Orme a disparu et à été remplacé par un jeune arbre
de même essence



BERMESNIL – cèdre dans le parc du château
Reste de la souche imposante du cèdre.



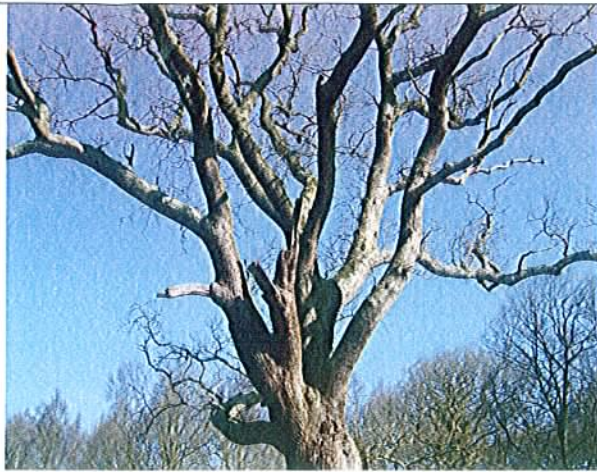
MILLENCOURT-en-PONTHIEU – Orme dit « l'arbre de belle
vue »
L'Orme a disparu et à été remplacé par un jeune arbre de
même essence



MILLENCOURT-en-PONTHIEU – Orme dit « l'arbre de
belle vue »
L'Orme a disparu et à été remplacé par un jeune arbre de
même essence



DOMPIERRE-sur-AUTHIE – Gros chêne dans une clairière
L'arbre est encore présent, pour la plus grande partie dans un état
de dépérissement avancé



Etat du dépérissement visible



LUCHEUX – arbre curieux dit « la porte cochère »
L'arbre est mort, subsiste le bas du tronc à deux jambes en état de pourrissement



LOUVENCOURT – Hêtre
Seul subsiste les traces d'une souche ancienne